

VISITES D'ETUDES DU REFJ 2020

PRÉSENTATION, CALENDRIERS ET CONDITIONS REQUISES

1. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME (CEDH)

Présentation

Les visites d'étude auront lieu à la Cour Européenne des Droits de l'Homme. L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance de la CEDH, de son fonctionnement et de sa jurisprudence. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur la Convention européenne des Droits de l'Homme, les procédures de la Cour, le fonctionnement du greffe et le traitement des requêtes ;
- Une rencontre avec un Juge de la Cour ;
- La possibilité d'assister à une audience.

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

Calendrier

La visite d'étude suivante sera organisée à la CEDH au second semestre 2020 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
7 – 9 décembre 2020 (dates à confirmer)	Strasbourg, France	2,5 jours	Anglais	35

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 190 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **lundi 6 juillet 2020, 18h (heure de Bruxelles)**.

2. VISITES D'ÉTUDE À LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPÉENNE (CJUE)

Présentation

Les visites d'étude auront lieu au siège de la Cour de Justice de l'Union Européenne. Le but des visites d'étude est de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance des pouvoirs, organisation et fonctionnement de la Cour. Le programme des visites comprendra notamment :

- Des présentations sur les compétences, les procédures et la jurisprudence de la Cour
- La possibilité d'assister à une audience de la Cour

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

Calendrier

Trois visites seront organisées à la CJUE au second semestre 2020 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
9 – 10 novembre (dates à confirmer)	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	40
23 – 24 novembre (dates à confirmer)	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	40
30 novembre – 1 ^{er} décembre (dates à confirmer)	Luxembourg	1,5 jours	Anglais	40

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **lundi 6 juillet, 18h (heure de Bruxelles)**.

3. VISITES D'ÉTUDE AU SEIN DES INSTITUTIONS DE L'UNION EUROPÉENNE

Présentation

Les visites d'étude auront lieu à la Commission Européenne, au Conseil de l'Union européenne, au Parlement Européen, au siège du Contrôleur Européen de la Protection des Données (CEPD) et à l'Office Européen de Lutte Antifraude (OLAF). L'objectif de ces visites est de permettre aux participants d'appréhender le processus législatif européen ainsi que le fonctionnement et les procédures des institutions hôtes.

Conditions

Pour participer aux visites d'étude, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

Calendrier

La visite d'étude suivante sera organisée au sein des institutions européennes au second semestre 2020 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
26 – 28 octobre (dates à confirmer)	Bruxelles, Belgique	3 jours	Anglais	30

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 180 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels. Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **lundi 6 juillet, 18h (heure de Bruxelles)**.

4. VISITE D'ÉTUDE A LA CONFÉRENCE DE LA HAYE DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ (HCCH)

Présentation

Cette visite a pour objectif de donner aux juges de la famille des Etats membres de l'UE un aperçu sur les principaux instruments de la Conférence de La Haye de droit international privé (Conventions, Protocoles et Principes) dans le domaine du droit international de la famille. La visite couvrira les Conventions sur les aspects civils de l'enlèvement international d'enfants, sur la protection des enfants et la coopération en matière d'adoption internationale, sur la compétence, la loi applicable, la reconnaissance, l'exécution et la coopération en matière de responsabilité parentale et de mesures de protection des enfants, sur le recouvrement international des aliments destinés aux enfants et à d'autres membres de la famille ainsi que le Protocole sur la loi applicable aux obligations alimentaires. La visite comprendra également une mise en perspective avec le droit de l'UE et un aperçu des relations entre le système Conventionnel de la Haye et le système du droit de l'UE.

Conditions

Pour participer à la visite à la Conférence de La Haye de droit international privé, vous devez être :

- Juge de la famille/aux affaires familiales

Calendrier

Une visite sera organisée à la Conférence de La Haye de droit international privé en 2020 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
16 et 17 septembre après-midi	En ligne	2x0.5 jours	Anglais	35 places

Prise en charge financière

La visite d'étude se déroulant en ligne, aucune participation financière ne sera apportée aux participants.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **lundi 6 juillet 2020, 18h (heure de Bruxelles)**.

5. VISITE D'ÉTUDE À L'AGENCE DES DROITS FONDAMENTAUX DE L'UNION EUROPÉENNE (FRA)

Présentation

La visite d'étude sera organisée au siège de l'Agence des Droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA) à Vienne, Autriche. Elle sera complétée par une visite à L'office des nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC). L'objectif de cette visite d'étude est de donner aux participants un aperçu du rôle des institutions visitées dans le contexte judiciaire. Les sujets abordés comprendront la Charte des droits fondamentaux de l'UE, les travaux de la FRA dans le domaine de la non-discrimination et des droits LGTB, de l'accès à la justice, des questions d'asile et d'immigration, des crimes de haine, des droits des enfants et de la protection des données.

Conditions

Pour participer à la visite à l'Agence européenne de Droits Fondamentaux, vous devez être :

- Juge, procureur ou formateur judiciaire

Calendrier

Une visite sera organisée à FRA au second semestre 2020 :

Période	Lieu	Durée	Langue de travail	Nombre de places disponibles
28 – 29 septembre (dates à confirmer)	Vienne, Autriche	2 jours	Anglais	40

Prise en charge financière

Le Réseau octroie une indemnité journalière de 170 € par jour pour couvrir les dépenses du participant pendant toute la durée de la visite d'étude. Les frais de transport sont remboursés à concurrence de maximum de 400 € sous réserve de la réception des originaux des justificatifs de transport par le Réseau. Les participants nationaux seront remboursés aux frais réels Pour plus d'informations, veuillez consulter les conditions financières.

ATTENTION : La visite d'étude pourra se dérouler en ligne. Ceci sera communiqué aux participants à temps. En ce cas, aucun remboursement ne sera payé aux participants.

Date limite de candidature

La date limite de candidature est fixée au **lundi 6 juillet 2020, 18h (heure de Bruxelles)**.